

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02477

Numéro SIREN : 793 955 188

Nom ou dénomination : 2MPC

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2018 sous le numéro de dépôt 17645

2MPC_r

page 1

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 31/08/2018

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		507 323	60 166	447 157	83,84	477 501	85,48
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)		507 323	60 166	447 157	83,84	477 501	85,48
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		45 220		45 220	8,48	43 109	7,72
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		3 449		3 449	0,65	3 435	0,61
. Autres		4 732		4 732	0,89	4 079	0,73
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		29 478		29 478	5,53	27 611	4,94
Charges constatées d'avance		3 298		3 298	0,62	2 884	0,52
TOTAL (II)		86 177		86 177	16,16	81 118	14,52
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		593 500	60 166	533 334	100,00	558 619	100,00

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

3 SEP. 2018

Sous le N° 17645

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 31/08/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 550 000)	550 000	550 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-73 347	-49 221
Résultat de l'exercice	-32 116	-24 126
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	444 537	476 653
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	71 580	71 580
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 605	3 554
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	896	898
. Organismes sociaux	8 310	2 334
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	40	
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 276	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	90	3 600
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	88 797	81 966
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF (I à V)	533 334	558 619

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 31/08/2018

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens	53 074		53 074	99,62	43 109	100,00	9 965	23,12	
Production vendue services	200		200	0,38			200	N/S	
Chiffres d'Affaires Nets	53 274		53 274	100,00	43 109	100,00	10 165	23,58	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits					1	0,00	-1	-100,00	
Total des produits d'exploitation (I)	53 274		53 274	100,00	43 109	100,00	10 165	23,58	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			20 058	37,65	19 281	44,73	777	4,03	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 652	3,10	1 636	3,80	16	0,98	
Salaires et traitements			23 720	44,52	13 714	31,81	10 006	72,96	
Charges sociales			9 500	17,83	5 652	13,11	3 848	68,08	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			30 344	56,96	26 552	61,59	3 792	14,28	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges					0	0,00			
Total des charges d'exploitation (II)	85 274		85 274	160,07	66 836	155,04	18 438	27,59	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-32 000		-32 000	-60,06	-23 726	-55,03	-8 274	-34,86	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)									
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-32 000		-32 000	-60,06	-23 726	-55,03	-8 274	-34,86	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	116	0,22	400	0,93	-284	-70,99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	116	0,22	400	0,93	-284	-70,99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-116	-0,21	-400	-0,92	284	71,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	53 274	100,00	43 109	100,00	10 165	23,58
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	85 390	160,28	67 236	155,97	18 154	27,00
RÉSULTAT NET	-32 116	-60,27	-24 126	-55,96	-7 990	-33,11
	Perte		Perte			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

SAS 2MPC
Société par actions simplifiée
au capital de 550 000 euros
Siège social : 244 avenue de la Libération
33110 Le Bouscat
RCS Bordeaux n° 793 955 188

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 20 février,
A 10 heures,

Les associés de la société SAS 2MPC, société par actions simplifiée au capital de 550 000 euros, divisé en 550 actions de 1 000 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 244 avenue de la Libération 33110 Le Bouscat.

Sont présents :

- Madame Marie-Claire PELEGRIN, titulaire de 540 actions en pleine propriété, représentée par Madame Audrey DEJEAN sa tutrice
- Madame Marie-Catherine PELEGRIN titulaire de 10 actions en pleine propriété

seules associées de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Madame Marie-Catherine PELEGRIN , Présidente de la société.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Exercice 2014

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées

Exercice 2015

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées

RCP AD

Exercice 2016

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société,
 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance,
 - Affectation du résultat de l'exercice,
 - Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées
- Questions diverses

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2014, 31/12/2015 et 31/12/2016
- le rapport d'ensemble de l'activité de la Société au cours des trois exercices, établis par la Présidente,
- le rapport spécial sur les conventions règlementées
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes des trois exercices écoulés avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport sur l'activité de la Société établi par la Présidente et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Après plusieurs échanges, personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la Présidente, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 font apparaître une perte de 49 220,80 euros, qu'elle décide d'affecter en totalité au compte Report à Nouveau.

Cette résolution est à l'unanimité

AD

RCR

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées, constate l'absence de telles conventions.

Cette résolution est à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution est à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la Présidente, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 font apparaître une perte de 24 126,32 euros, qu'elle décide d'affecter en totalité au compte Report à Nouveau qui passe ainsi de 49 220.80 euros à 73 347,12 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées, constate l'absence de telles conventions.

Cette résolution est à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est à l'unanimité

AD
RCP

HUITIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la Présidente, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font apparaître une perte de 32 115.93 euros, qu'elle décide d'affecter en totalité au compte Report à Nouveau qui passe ainsi de 73 347.12 euros à 105 463,05 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées, constate l'absence de telles conventions.

Cette résolution est à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale entérine les décisions prises les années précédentes concernant la rémunération de la Présidente.

Elle approuve les rémunérations brutes figurant dans les comptes à hauteur de :

- 15 571 euros pour l'exercice 2014
- 13 714 euros pour l'exercice 2015
- 23 720 euros pour l'exercice 2016

Cette résolution est à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents est représentés.

Audrey Dejeau
tutrice Mme Pelegrin

